

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 21 octobre 2024

#COORDINATIONSOINS #CPTS #TERRITOIRE

### Création de la 13<sup>ème</sup> Communauté Professionnelle Territoriale de Loire-Atlantique : la CPTS Nantes Grand Ouest

Mardi 15 octobre, la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Nantes Grand Ouest a signé, avec la Caisse d'Assurance Maladie (CPAM) de Loire-Atlantique et l'Agence régionale de santé (ARS) des Pays de la Loire, un contrat d'objectifs et de financement de la 13<sup>ème</sup> CPTS de Loire-Atlantique. Aujourd'hui, 85% du département de La Loire-Atlantique est dorénavant couvert par une CPTS. Celle de Nantes Grand Ouest s'étend des quartiers ouest de Nantes aux communes de Couëron, Indre et Saint-Herblain, et couvre un bassin de population de 175 000 habitants.

#### Un projet de santé adapté aux besoins de la population

Depuis septembre 2022, une centaine de professionnels se sont associés pour co-construire la CPTS Nantes Grand Ouest et rédiger un projet de santé qui a pour leitmotiv le renforcement de la **coordination interprofessionnelle, au bénéfice de l'amélioration de la prise en charge de la santé de la population.**

Après avoir réalisé un diagnostic pour proposer des actions pertinentes, en phase avec la réalité du terrain, la signature du contrat de financement avec la CPAM de Loire-Atlantique et l'ARS des Pays-de-la-Loire le 15 octobre 2024 permet à la CPTS Nantes Grand Ouest de décliner les différents aspects de son projet. L'association compte en ce mois d'octobre, plus de 140 adhérents.



*De gauche à droite : Patricia Salomon (Directrice territoriale Loire-Atlantique à l'ARS Pays de Loire) - Dr Thomas Di Maria (Co-Président de la CPTS Nantes Grand Ouest) - Dr José Fleurence (Secrétaire de la CPTS Nantes Grand Ouest) - Pierre Peix (Directeur général de la CPAM de Loire-Atlantique)*

#### Des axes de travail visant à améliorer l'accès et l'organisation des soins, la prévention et l'accompagnement des professionnels de santé

- **Améliorer l'accès aux soins**
  - Faciliter l'accès au médecin traitant aux patients prioritaires
  - Améliorer la prise en charge des soins non programmés aux patients qui n'ont pas de médecin sur le territoire
  - Faciliter l'accès aux professionnels paramédicaux et aux spécialistes
- **Améliorer les parcours de soin**
  - Des personnes âgées
  - Des enfants de 0 à 6 ans ayant des troubles du neurodéveloppement
  - Entre la ville et l'hôpital
- **Organiser des actions de prévention**
  - Uniformiser et optimiser le relais des campagnes de santé publique
  - Promouvoir l'alimentation saine et la pratique de l'activité physique

- Orienter les patients victimes de violences
- **Organiser un plan de gestion de crise sanitaire grave**
- **Accompagner les professionnels de santé du territoire**
  - Favoriser l'interconnaissance
  - Améliorer la communication et la coordination entre professionnels
  - Préserver la santé des soignants

## Un collectif de professionnels engagés pour formuler une réponse coordonnée aux besoins de santé de la population

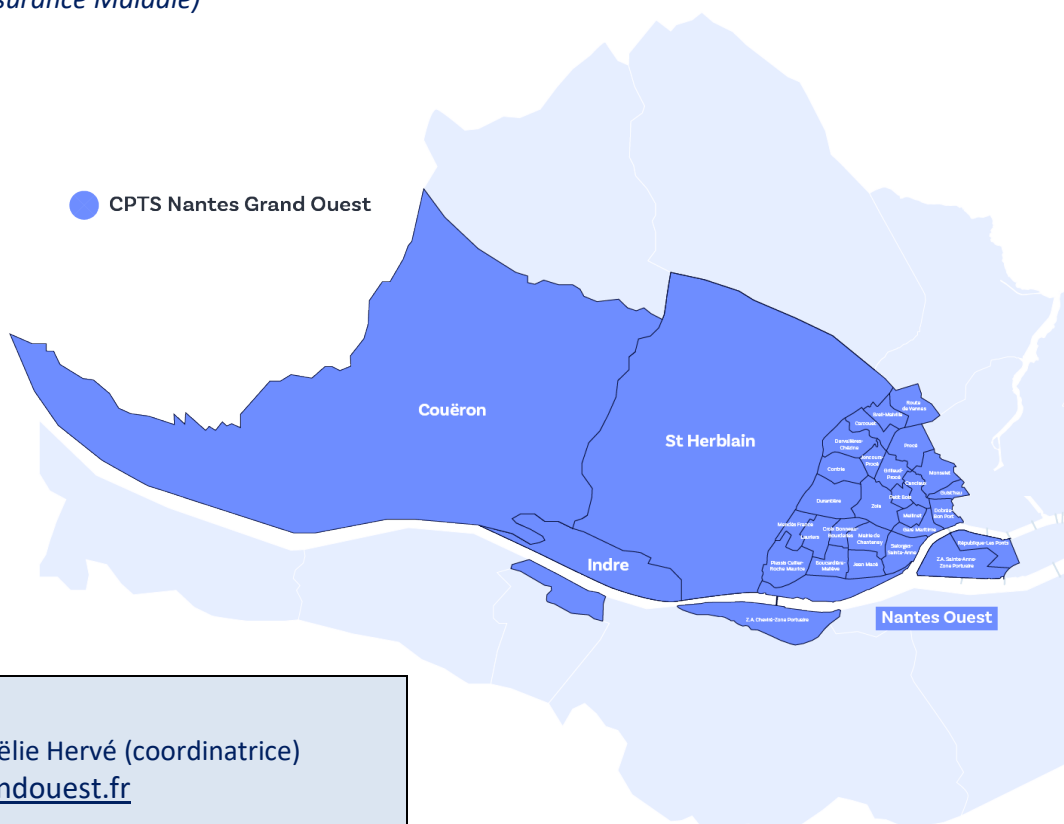
Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) sont des organisations portées par des professionnels et acteurs de santé d'un territoire défini. Elles ont pour vocation d'apporter des réponses aux besoins de santé de la population qu'elles couvrent, et de soutenir l'exercice des professionnels qui exercent sur leur territoire d'intervention.

## Un soutien de l'ARS des Pays de la Loire et la CPAM de Loire-Atlantique

Au-delà des aides apportées pour le financement de cette structure, l'ARS et la CPAM sont à la disposition des porteurs de projet dans le lancement de leur communauté et la mise en œuvre de leurs actions : mise en relation avec des acteurs du territoire en lien avec la santé, appui au développement de projets, transmission de données statistiques, communication auprès des professionnels de santé, soutien en communication ou marketing si besoin.

## La CPTS Nantes Grand Ouest en chiffres et son territoire

- **3 communes entières Saint-Herblain, Indre et Couëron** ainsi que **29 des 98 quartiers IRIS de la ville de Nantes** (*découpage INSEE, 1 quartier IRIS ≈ 2.000 habitants*)
- Un bassin de population de **175 000** habitants
- Environ **1 400 professionnels de santé libéraux conventionnés** sur le territoire (*professions dont les soins sont remboursés par l'Assurance Maladie*)



### Contacts médias

**CPTS Nantes Grand Ouest** : Maëlie Hervé (coordinatrice)  
[coordination@cpts-nantesgrandouest.fr](mailto:coordination@cpts-nantesgrandouest.fr)

### **Agence Régionale de Santé Pays de la Loire**

Séverine Blanc - 06 78 26 56 94  
[ars-pdl-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-pdl-communication@ars.sante.fr)

### **CPAM de Loire-Atlantique**

Séverine Pelé - 06 71 86 87 79  
[presse.cpam-loire-atlantique@assurance-maladie.fr](mailto:presse.cpam-loire-atlantique@assurance-maladie.fr)